



CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Adresse Postale : Didier Mésognon 40 rue de Vauquois 45000 Orléans

Compte-rendu de la réunion tenue le samedi 18 mars 2017 au restaurant « La Pépinière » 6, place Saint Augustin à Paris 8^{ème}

I – ACTUALITÉS

Présentées par Laure de La Chapelle

1. Un nouveau livre sur Louis XVII

Son titre : « *Louis XVII a survécu à la prison du Temple* », présenté par Gérard de Saint-Amans. Charles de Bourbon Naundorff accuse dans la présentation du livre les différents gouvernements de tentatives de meurtre sur la personne de Louis XVII Naundorff, ainsi que d'empoisonnements et de massacres sur les différents témoins de la survie du Dauphin. Actuellement, ajoute l'auteur, « *certaines de nos cousins continuent leurs travail de sape, malgré les progrès de l'analyse ADN* ». A commander aux éditions de Saint-Amans. Prix : 20 euros.

Nota : est-ce le nouveau logo du Cercle orné de la gravure de Callet qui a inspiré les éditeurs de ce livre ? Ils ont en effet choisi la reproduction du même artiste. C'est certainement un hommage à notre bon goût, mais cela ne vaut pas agrément pour le contenu du livre.

2. Vente à Drouot

« Noblesse et Royauté ». Etude Coutau-Bégarie, le 22 février 2017.

A remarquer : un tableau de Kucharski qui, en 1789, avait pris le relai d'Elisabeth Vigée-Lebrun comme portraitiste officiel de Marie-Antoinette ; coiffure aux cheveux bouclés, sans poudre, avec un petit diadème à la fleur de lys dans les cheveux. Il s'est vendu 50 000 euros.

Trois membres du Cercle ont assisté à la vente et ont pu faire quelques achats. Notre trésorière a pu acquérir un certain nombre de documents provenant d'Alcide de Beauchesne.

II – MOREL ET PACHE, AGENTS ROYALISTES

par Didier Duval

Selon certains témoignages publiés dans la presse du Directoire, Sieyès aurait participé à la substitution de Louis XVII, remplacé par un enfant du même âge pris dans l'hôpital de l'Hôtel Dieu et affecté d'une maladie scrofuleuse.

Dans une maison de Clichy-la-Garenne, louée sous la Terreur par Barère¹, se retrouvaient Amar, Morel son adjoint², Vadier, Collot d'Herbois, Oudart, ami de Carnot, et Riston, ancien avocat au parlement de Nancy³, ami d'Amar.

Sous le Directoire, Jacques César Riston acheta cette maison⁴ à Jacques Joseph Lenoir.

A l'époque du Directoire, l'épouse volage de Dubuisson (riche propriétaire colonial et auteur dramatique exécuté avec son ami Hébert⁵), avait pris comme amant Alexandre Louis Bertrand Robineau de Beauvoir, auteur de plusieurs pièces de théâtre, directeur de différents théâtre et ancien conservateur de la Bibliothèque Royale.

Dans la maison de Clichy, la dame Dubuisson fit un jour les révélations suivantes :

« Lorsque le Roi fut guillotiné, l'enfant fut autorisé à voir sa mère deux fois par semaine en présence des officiers municipaux. Après que l'infortunée Reine eut été guillotinée, l'enfant resta confiné au Temple et fut confié au soin d'un officier municipal, Antoine Simon, cordonnier, qui s'employa à enseigner à l'infortunée victime l'art et les mystères de la fabrication et de la réparation de souliers. J'ai bien connu son caractère car sa femme fut notre employée. Cette femme venait régulièrement à moi et se plaignait des traitements inhumains et cruels subis par le malheureux Dauphin. Plusieurs hommes étaient employés à le regarder toute la nuit dans le but de l'importuner. L'épouse Simon venait fréquemment me réclamer un bon potage pour le pauvre petit captif, ce qu'elle était obligée de dissimuler puisque les ordres les plus sévères avaient été donnés pour qu'on ne lui serve que de la soupe maigre.

Il n'était pas dans l'intention du gouvernement de l'empoisonner ou de tuer tout de suite l'enfant, ce qui eut certainement été une charité, mais non, ce fut plus cruel, on le tua à petit feu. Déguisée en servante, je me rendis moi-même avec l'épouse Simon pour voir ce malheureux. C'était dans la matinée et je l'ai découvert allongé sur son lit dans un état de parfaite intoxication, en conséquence des liqueurs fortes que lui donnaient ses barbares geôliers. Il était sale et grasseyé, très émacié et épuisé, chantant la Carmagnole et même les chansons obscènes que ce monstre de Simon lui avait apprises. J'étais si bouleversée que je fus incapable de rester plus de cinq minutes. Un mois ne s'était pas écoulé que la petite victime mourut et fut suivie plus tard par son geôlier barbare qui fut exécuté avec Robespierre⁶».

En 1793, Pellene, secrétaire et ami de Mirabeau, s'est réfugié à Bruxelles. Depuis cette ville, il informe Pitt et l'Autriche de ce qui se passe en France. A Paris, qui lui donne ces informations ? C'est probablement un nommé Morel, le valet de chambre du comte de La Marck.

¹ Lettre de Barère à Lenoir du 17 juin 1793.

² Morel, agent du comité de sûreté générale, bras droit d'Amar.

³ BN ms fichier Charavay.

⁴ Acte du notaire Brelut de la Grange du 1^{er} floréal an IV.

⁵ Sous la terreur, Dubuisson avait été exécuté avec les Hébertistes comme espion de l'étranger.

⁶ Antigallican n° 106, 1813.

Selon les documents d'archives⁷, nous savons que Morel eut un bureau à la mairie de Paris, donc sous la responsabilité de Pache, et qu'à cette époque, du temps de Mirabeau, il avait envoyé de l'argenterie à Raismes, possession de La Marck d'Arenberg, et vingt-cinq caisses de vin.

Mais arrêtons-nous un instant sur le comte de La Marck. Celui-ci eut une entrevue avec Marie-Antoinette le 18 mars 1790 chez Madame Thibault, première femme de chambre⁸ de la reine. Puis, le 7 octobre 1790, Mirabeau conçoit un plan aventureux : protégés par 10 000 hommes de troupe, le Roi et la famille royale devaient quitter les Tuileries et s'installer à Rouen, et c'est La Marck qui est chargé d'en parler au Roi et à la Reine.

Le 25 juillet 1793, un document est remis par une étrange « anglaise », la citoyenne Samin, au comité de surveillance de Paris. Voici un extrait du document concernant Morel : « *Le 29 juin (...) Morel ne devait loger que les Français du parti [de la conspiration] et vers le 10 août 1793, et vers le 10 août 1795, on viendrait loger chez Morel et le complot aurait lieu* ». D'après la citoyenne Samin, celui qui avait porté la lettre avait un accent allemand⁹. Barère, membre important du groupe de Clichy, intercepta le document et lui donna une autre source, disant qu'il provenait d'un portefeuille perdu sur les remparts de Lille par un agent anglais.

Nous savons le lien qui existait entre Pellenc, secrétaire de Mirabeau, et Morel, le valet de chambre du comte de La Marck d'Arenberg, qui lui-même était un proche de Mirabeau et connaissait Pache, le maire de Paris.

Attardons-nous un peu sur le personnage ambigu que fut Jean Nicolas Pache. Né à Verdun d'une famille originaire de Genève, Pache est le fils du portier de l'hôtel du maréchal de Castries¹⁰. Fort instruit et d'une vive intelligence, il devient précepteur du fils du maréchal de Castries à qui il était redevable de son éducation. Sous l'influence du maréchal, il obtient le poste de munitionnaire général des vivres, puis premier secrétaire de la marine et contrôleur de la Maison du Roi.

En 1786, il épouse une jeune fille de Mézières, fille naturelle de la comtesse de La Marck, elle-même mère d'Auguste Raymond La Marck comte d'Arenberg qui, avec Pellenc, fut l'exécuteur testamentaire de Mirabeau.

Puis, Pache se retire en Suisse. De cette union naquirent deux enfants : Sylvie et Jean. Sylvie était donc la cousine du comte Auguste Raymond La Marck d'Arenberg.

La mort inattendue de sa femme lui donne l'occasion de revenir à Paris et c'est là que Rolland, ministre de l'intérieur, qui a entendu parler de Pache, le fait demander comme auxiliaire. Pache accepte mais refuse tout traitement et travaille quinze heures par jour. Ses capacités sont remarquées par Servan, ministre de la guerre, qui, débordé, prie Rolland de lui céder ce phénix.

Agent à Paris de Castries, Pache devient électeur à la section du Luxembourg et membre de la Commune. Une mission dans le Midi lui est confiée et c'est après le 10 août que le ministre Rolland le nomme ministre de la guerre le 18 octobre 1792¹¹¹².

Il contribue à asseoir l'influence d'Hébert¹³ à ses débuts et lui offre de signer au mariage de sa fille Sylvie avec Audoin, ancien vicaire de la paroisse Saint-Eustache, qu'il avait nommé secrétaire général de la guerre. Ce mariage a lieu le 15 janvier 1793 et, le 2 février, Pache démissionne de son poste pour être élu

⁷ Documents découverts par M. Crépin.

⁸ Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck, T1, page 139, Alfred Baucourt.

⁹ An BB 3

¹⁰ Armand Charles Augustin de Castries fit la guerre d'indépendance américaine avec Lafayette.

¹¹ A peine élu, il nomme son gendre Audoin au poste de secrétaire général de guerre et maintient Regniers de Jarjays à son poste de la direction des dépôts de guerre.

¹² Un contemporain de Pache disait de lui : « Il a seul mieux servi la cause des puissances coalisées que les efforts de l'Europe entière conjurée contre nous ».

¹³ « Les bougres qui nous gouvernent » écrivait Hébert, dont les manœuvres visaient à discréditer la République.

maire de Paris par 14 000 votants le 15 février 1793, jusqu'à l'insurrection de prairial an III où il est remplacé par Fleuriot Lescot.

Pache traitait avec la firme Winters & Cie les achats de vivres et munitions. Or, cette compagnie était financée en partie par l'Angleterre et par Madame Robineau et son amant Jean de Manville. Rappelons que Monsieur Robineau était l'amant de Madame Dubuisson.

Il faut également mentionner que c'est Pache qui nomma le fameux Michonis au Temple¹⁴. Après la tentative avortée d'évasion de la famille royale, Pache fit allouer 14 000 livres à Michonis pour faire face aux dépenses extraordinaires de sa fonction ! En juin 1793, Michonis, nommé à la Conciergerie, toujours par Pache, se chargea d'introduire Rougeville dans la cellule de Marie-Antoinette !

La famille Pache, accusée par Dossonville de relations avec Batz, fut arrêtée les 13 et 15 floréal 1793 et c'est Carnot qui fit en sorte qu'ils ne soient pas mis en accusation.

Le 8 pluviôse an II, Prieur de la Côte d'Or, qui préside la commission temporaire des poids et mesures, remplace Laplace par Pache et Lavoisier par Hassenfratz. Voici le texte :

« Vu la lettre de la commission des poids et mesures du 5 de ce mois, par laquelle elle annonce qu'en exécution de l'arrêté du Comité du 3 nivôse, elle a choisi le citoyen Pache pour l'un de ses coopérateurs en remplacement de ceux qui ont dû cesser toute fonction conformément aux arrêtés.

Le Comité approuve ladite nomination et charge le ministre de l'intérieur de mettre sans délai en activité le citoyen Pache comme membre de ladite commission, afin que les opérations dont elle est chargée n'éprouvent aucun retard.

Signé Claude Antoine Prieur ».

Protégé par Carnot et Prieur, Pache réussit à passer à travers la tempête de la Révolution.

Après Thermidor, dans son procès, Méhée de la Touche raconta que les membres de la Commune, sous l'influence de Pache et de Hébert, étaient tous royalistes et, selon lui, « *il y avait cependant quelques républicains honnêtes qui gémissaient de ce qu'ils voyaient faire tous les jours* ».

Pache était le maire de Paris quand la famille royale fut enfermée à la prison du Temple. Or, la mort du petit Louis XVII n'est pas prouvée. Pache fut peut-être dans le secret de l'évasion et son gendre François Xavier Audoin, devenu un fougueux royaliste, n'a-t-il pas été un grand ami du docteur Pelletan qui fut si affirmatif sur l'identité de l'enfant mort au Temple.

Quant à son fils Jean Pache, Napoléon fit de lui un baron et Louis XVIII lui octroya la croix de Saint Louis !

Lors d'une exposition de vieux documents à Rouen, il y a quelques années, je me suis arrêté à un stand où l'on vendait des documents autographes datant de la Révolution. J'ai feuilleté un classeur dans lequel se trouvait un document protégé par une enveloppe translucide. Il s'agissait de différents papiers écrits par plusieurs personnages de la Révolution. J'ai découvert un petit papier signé de Carnot qui, si ma mémoire est bonne, disait ce qui suit : « *Je vous recommande particulièrement le sieur Morel qui nous a toujours donné satisfaction. Signé Carnot* ». Sur le moment, je n'ai pas vu l'intérêt du document et je le regrette. En conclusion, Pache connaissait Lafayette, Morel et les hommes de Thugut, c'est-à-dire La Marck et Pellenc.

¹⁴ Limonadier, membre du conseil général de la Commune pour la section des Halles, Jean-Baptiste Michonis avait été élu adjoint à l'administration de la police le 7 avril 1793, puis s'était entremis avec le comte de Jarjayes pour délivrer la famille royale.

III – LA LEGENDE D'UNE RUE DE NEW-YORK : LEROY STREET, ET LE CIMETIERE SAINT JOHN

par Christian Crépin

Actuellement cette rue de Manhattan commence à l'ouest à la rivière Hudson et se termine à l'est à la Bleecker St. Elle traverse la Washington St, la Greenwich St, la Hudson St et la 7ème avenue pour se terminer à la Bedford St. Elle est parallèle au Sud de La Clarkson St, de la Houston St et de la King St. Cette rue est la plus typique de la ville car une partie s'appelle Leroy puis une portion St Luke place pour continuer par Leroy. Chacune des deux portions de rue a un système différent de numérotation des maisons tandis que l'un court d'est en ouest, l'autre court d'ouest en est.

Leroy est écrit Le Roy sur les cartes les plus anciennes. L'une s'appelle Leroy et une autre King qui veut dire Roi. La King Street a été nommée ainsi pour Rufus King, homme d'Etat et abolitionniste à l'époque révolutionnaire, dont le manoir est un musée en Jamaïque tandis que Le Roy rend hommage à Jacob Le Roy, un ancien négociant en transport maritime qui a mené un blocus contre les britanniques pendant la guerre de 1812. Ainsi le nom de cette rue n'a pas été donné à cause de Louis XVII mais ce qui est beaucoup plus intéressant c'est la portion de terrain qui est entre les rues Le Roy, Clarkson et Hudson.

Le vieux cimetière St John

Cette portion de terrain était le cimetière de la chapelle St John (dont la construction sir pilotis a été achevée en 1807 et démolie en 1918 afin d'élargir la Varick St) dépendant de l'église épiscopale « Trinity Church » Ce cimetière a été créé en 1799 (voir notes 1, 2 et 3) mais en réalité c'est plutôt en 1803 (voir note 4 ci-dessous). C'était à l'origine un marais infesté de vipères et de moustiques. Il faisait 208 pieds du côté de la Hudson St, 364 du côté de la Leroy St et 340 du côté de la Clarkson St. De 1799 à 1858 ce cimetière a servi de lieu de sépulture pour 10 672 personnes (toutes n'avaient pas de pierre tombale) sans distinction de race ou de croyance bien que le plus grand nombre était probablement épiscopalien et en 1834 une tombe énorme (surmonté de 2 casques de pompiers) fut élevée pour y ensevelir les corps des pompiers Eugène Underhill mort dans sa 21^{ème} année et Frederik Ward mort dans sa 23ème année qui ont été tués par un mur qui s'est écroulé sur eux lors d'un incendie à Haydock. Mais en 1892 il a été décidé que ce cimetière soit supprimé, la ville de New-York voulant exproprier ce terrain pour y créer un parc. Les tractations entre la ville avec la Trinity Church qui a encaissé 520 000 dollars et les propriétaires des concessions de tombes ont duré jusque fin 1896 et le parc Hudson appelé plus tard James J Walker Parc fut créé après transfert de quelques corps dans d'autres cimetières de la ville et seul le tombeau des pompiers est encore visible. Toutes les autres tombes furent cassées et disparurent sous les gravats et la terre. Mais il y avait parmi celles-ci une sépulture avec un magnifique monument. C'était celui supposé de Louis XVII, enterré sous le nom de Louis Leroy. En 1892 un relevé complet de toutes les inscriptions sur les tombes fut fait. Il dénombrait 843 pierres tombales du vieux cimetière St John de New York et cela a été publié dans le journal de New- York city "The world" du dimanche 4/12/1892. Dans ce relevé fait par un employé sans doute initialisé par la mairie de New-York nous lisons cette inscription : « L____(?) frances Callia(?) » que notre Présidente lit en « *Le roi français Gaule* ». En tout cas ce n'est pas une inscription américaine car le roi se dit « The king » L'employé ne comprenant pas le français et ne prenant pas la peine de gratter les lichens et les mousses a préféré laissé un creux à cet emplacement et en indiquant un point d'interrogation. Or le commencement de l'inscription est un « L » Probablement l'inscription latine Gallia a été ordonnée par un prêtre catholique. Le « G » est confondu souvent par un « C » sur les tombes à cause des gravures pas assez profondes. Mais revenons à Louis XVII.

Pour cela lisons un extrait de la traduction de « French king's grave beneath a city park » Par WM. Van Der Weyde (« New-York Tribune » dimanche 30 septembre 1923)

« C'est l'histoire racontée par un vieillard de la section de Greenwich Village, qui a entendu l'histoire romantique des lèvres de son père :

« Arrivée à New-York à la fin de l'automne 1795, un voilier français, transportant parmi ses quelques passagers deux hommes et un garçon qui étaient des compagnons inséparables tout au long du voyage. Le parti de trois était composé d'un gentilhomme d'environ quarante ans, d'une apparence distinguée et d'un aspect distinctement militaire; Un vieillard abbé français, portant les habits de son ordre, et le garçon, qui était un enfant fragile d'une dizaine d'années. Immédiatement après l'abordage, le plus jeune des deux hommes a quitté ses compagnons pour trouver une maison convenable. Il trouva un beau domaine à vendre à Greenwich, qui était un village distinct à cette époque, à plusieurs miles au nord de la ville. Il y avait un manoir attrayant sur les terrains, qui étaient ombragés par des ormes nobles. Le manoir se trouvait à ce qui est maintenant le dernier coin nord des rues Leroy et Hudson. Il a été très heureux avec la découverte de ce domaine et a acheté la propriété à droite. Il la meubla luxueusement, des serviteurs furent engagés et, aussitôt il installa le garçon et l'abbé âgé dans la maison. Les voisins ont remarqué que le garçon était timide et qu'il semblait être en mauvaise santé. Ils remarquèrent aussi que le garçon, connu sous le nom de «Louis Leroy», fut traité avec la plus grande déférence non seulement par les serviteurs, mais aussi par l'abbé et le jeune homme, qui semblait être le gardien de l'enfant. Ils ont observé que chaque fois que l'abbé ou le gardien entraient en la présence de l'enfant, ils dévoilaient la tête et restaient debout jusqu'à ce qu'il leur fit signe de s'asseoir. Selon la légende, le garçon n'était autre que Louis XVII, le célèbre Dauphin de France, fils de Marie-Antoinette et Louis XVI, tous deux guillotins à Paris plus de deux ans auparavant.... Quand le Dauphin mourut quelque temps à la fin des années 30 ou des années 40, il fut enterré sous le nom de Louis Leroy dans un beau tombeau de marbre dans le cimetière de St John, sur la rue Hudson. Seul le mot «Leroy» apparut sur le côté de la tombe. Sur le nom était une petite couronne. Le tombeau était surmonté d'une sculpture curieuse, que moi et mes compagnons visitant le vieux cimetière nous prenions pour être un grand poisson. Nous connaissions bien la légende du Dauphin, mais nous ne pouvions pas imaginer ce que la famille ou les amis de Leroy avaient à l'esprit lorsqu'ils choisissaient un poisson comme décor de pierres tombales.

« Charles Hemstreet, historien de la ville de New York, auteur de « Nooks and Corners of Old New York », « L'histoire de Manahattan », « quand Old New-York était jeune », littérateur à New York dit qu'Il a longtemps été convaincu de la vérité de l'ancienne légende concernant le Dauphin.

« J'ai entendu pour la première fois l'histoire il y a trente ans, dit M. Hemstreet, et j'étais incrédule. Mais en parcourant la section Greenwich Village de la ville, j'ai entendu la légende des lèvres de tant de résidents âgés de cette section que j'ai déterminé qu'il valait la peine d'enquêter. Mais la question a glissé dans mon esprit, et ce n'est que l'année 1897 que je me suis rappelé à nouveau. En septembre de cette année-là, j'ai remarqué un petit article dans un journal qui disait que des ouvriers travaillaient à démolir le vieux cimetière comme première étape pour le transformer en parc public.

« Quand je suis arrivé au parc, j'ai été choqué de constater que les travailleurs avec des tiges et des haches étaient occupés à démolir comme s'ils avaient un dépit à satisfaire. Ils avaient implacablement renversé et brisé de nombreuses tombes et pierres tombales. J'ai cherché le tombeau Leroy dans une partie du cimetière que les vandales n'ont pas encore atteint, face à la rue Hudson. En remontant la plus grande des tombes, je n'ai pas été surpris de trouver sur lui le nom de Leroy. Au-dessus, c'était la couronne, presque effacée par les ravages du temps. Au-dessus de la tombe se trouvait une sculpture qui m'a été décrite comme un gros poisson. Je ne devrais pas à l'époque être certain que la sculpture représentait un poisson car elle aussi avait été endommagée par le temps, mais j'ai appris plus tard la signification du mot dauphin traduit en français et mes doutes sur ce point ont été enlevés. L'adoption du

nom «Louis Leroy» par le jeune roi transplanté en Amérique est également très significative. En français, ce serait Louis Le Roy, qui est Louis le Roi. »

Mais un autre texte d'André Mévil que je vais vous lire qui est tiré d'un article du Journal des débats politiques et littéraires N°20 du 21/01/1926 p1 relate à peu près la même légende :

« Le nouveau maire élu de New-York, M. James HYLAN, est paraît-il, un homme modeste, habitant sa maison natale, située dans une rue de l'immense cité américaine portant le nom de Leroy. La rue Leroy, voilà, certes, une appellation essentiellement française ! A ce propos les journaux américains prétendent que le nom de cette rue est dû à une curieuse légende se rattachant directement à l'histoire de France.

Cette légende mérite, certes, d'être connue, ici. La voici :

« Dans les derniers jours de l'année 1797, un navire aborda l'île Manhattan qui, aujourd'hui, forme la cité de New-York. Ce navire venait de France. Il avait à son bord une vingtaine de passagers parmi lesquels étaient un vieillard de noble apparence, un prêtre également d'un âge avancé et un enfant qui pouvait avoir de dix à douze ans.

« A peine débarqué, le vieillard acheta dans l'île une maison simple mais confortable sur l'emplacement de laquelle s'élève aujourd'hui le bel édifice faisant le coin des rues Leroy et Hudson. Il s'y installa avec le prêtre et l'enfant. Ce dernier, sur lequel ses deux compagnons de voyage veillaient avec une respectueuse sollicitude, sortait peu, étant d'une santé fort délicate. Bientôt, autour de cet enfant s'établit une légende. Les habitants de l'île se montrèrent intrigués des visites que ses deux gardiens faisaient aux riches commerçants d'origine française habitant l'île Manhattan, ainsi que de la déférence extraordinaire que tous montraient envers l'enfant souffreteux et mélancolique.

« Un jour, on apprit que la femme d'un armateur français avait confié à une amie, sous le sceau du plus grand secret, que l'enfant mystérieux n'était autre que le fils infortuné de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et par conséquent, l'héritier de la couronne de France. Le secret, bien entendu, comme tout secret, fut colporté de porte en porte. Bientôt personne ne douta qu'il s'agissait du Dauphin, d'autant que l'enfant se nommait Louis et que sa noble contenance décelait son origine royale.

« Trois ans plus tard, l'enfant mourut. On l'enterra dans un cimetière qui était situé sur l'emplacement de la rue Hudson et est aujourd'hui disparu. Sur sa tombe furent gravés ces mots : « Louis Leroy France. » Cette pierre fut, paraît-il, conservée pendant longtemps. On ne sait aujourd'hui ce qu'elle est devenue. C'est vraiment dommage.

« Peu de mois après la mort de l'enfant mystérieux, ses deux gardiens, qui avaient veillé paternellement sur lui jusqu'à son dernier souffle, vinrent prier sur sa tombe, montrant, ce jour-là, autant de ferveur que de désespoir. Avant de s'en aller, ils emportèrent un peu de terre recueillie autour de la tombe de celui qu'ils pleuraient. Le lendemain, ils s'embarquaient tous deux pour la Jamaïque et jamais personne n'en entendit plus parler. Quant à leur identité, elle demeure inconnue.

« Depuis, la rue où, pendant trois ans, avait vécu et était mort celui qu'on prétendait être Louis XVII, porte, en souvenir de cet hôte illustre et lointain, le nom de Leroy.

« Telle est la légende américaine. On avouera qu'elle est curieuse. Ajoutons-la aux nombreuses légendes que l'imagination populaire s'est plu à créer autour du fils de Louis XVI. Après tout, elle n'est pas beaucoup plus invraisemblable que les autres. »

Reprenons maintenant l'autre texte traduit en français lu tout à l'heure, à partir de l'article de Van den Weyde publié dans le New York Tribune du 30/9/1925 signalé par Mme de La Chapelle dans les cahiers 40 p14 de décembre 2008 et 42 p27 de décembre 2009 et 55 p25 de juin 2016 :

« Tard dans l'automne 1795 » il y a divergence entre les 2 textes : celui de Mévil indique : « dans les derniers jours de 1797 » mais cela peut se comprendre par la non exactitude de la mémoire humaine concernant les dates.

« arriva à New York un voilier français » Mévil dit : « un navire aborda l'île Manhattan qui, aujourd'hui, forme la cité de New-York. Ce navire venait de France » Les deux auteurs parlent de navire français.

« amenant parmi ses rares passagers deux hommes et un jeune enfant qui ne se quittaient pas pendant la traversée. Ce groupe se composait d'un gentilhomme âgé d'une quarantaine d'année, d'un vieil abbé et d'un jeune garçon de dix ans environ » Mévil écrit : « il avait à son bord une vingtaine de passagers parmi lesquels étaient un vieillard de noble apparence, un prêtre également d'un âge avancé et un enfant qui pouvait avoir de dix à douze ans »

« Aussitôt débarqué, le plus jeune des deux hommes se mit en quête d'une habitation convenable. Il découvrit un beau domaine à vendre à Greenwich, quartier situé au nord qui, à l'époque, n'était qu'un village s'élevant à quelques milles de la ville. Il y avait là une belle maison bâtie sur un terrain ombragé de vieux ormes, à l'endroit qui forme aujourd'hui le coin des rues Leroy et Hudson. » Mévil nous dit : « A peine débarqué, le vieillard acheta dans l'île une maison simple mais confortable sur l'emplacement de laquelle s'élève aujourd'hui le bel édifice faisant le coin des rues Leroy et Hudson »

Dans les deux textes le jeune garçon est assimilé à Louis XVII mais ce qui est totalement différent est la durée qu'il a vécu dans ce lieu et la date de sa mort :

Mévil indique qu'il est décédé trois ans après son arrivée (donc en 1800), tandis que Van den Weyde dit qu'il est mort en 1840.

Mévil signale que sur la pierre de la tombe « furent gravés ces mots : « Louis Leroy France » tandis que Van den Weyde écrit « que sur le côté de la tombe on ne voyait que ce seul mot « Leroy et une petite couronne surmontait ce nom ».

S'agit-il de deux enfants différents ? Y a-t-il eu une volonté de fausser les pistes en mettant près du vrai Louis XVII un autre enfant servant de leurre ? Certains historiens (dont Reicher-Sgradi) émettent l'hypothèse qu'il y a eu un enfant envoyé par le Directoire aux USA.

Si réellement Louis XVII est décédé en 1800 (4) comme dans le texte de Mévil tout devient clair et cela explique qu'à ce jour toutes les recherches n'aboutissent pas. Si les 2 hommes partis en Jamaïque à sa mort ont été victimes de la révolte des noirs ou d'un naufrage, ils n'ont pu transmettre des renseignements précis utiles à l'avenir. On voit toutes les précautions que ces hommes ont prises pour cacher Louis XVII et celui-ci n'ayant vécu que 3 ans aux USA avant sa mort n'a pas pu nous laisser beaucoup d'indices nous permettant de le retrouver à moins qu'on ait créé de fausses traditions ou des légendes où les faits historiques sont transformés ou déformés par l'imagination populaire. Cependant souvenons-nous de ce proverbe du XIV^{ème} siècle : « il n'y a pas de fumée sans feu. » Comme le disait Mme de La Chapelle en décembre 2008 les indices resteront fragiles et sujets à controverses.

Des recherches plus approfondies seront très probablement vaines. En effet aux USA il n'y avait pas de notaires. Les transactions devaient se faire sous seing privé. Donc pas d'archives notariales à fouiller sur la propriété achetée. Plus de registres de l'église épiscopale St John et si les cérémonies de sépultures ont été faites aux 2 seules églises catholiques les registres n'existent pas avant 1840. Pas de plan cadastral, pas de registres de l'enregistrement comme en France qui indiquent tous les décès des citoyens, pas de registres d'armements et de désarmements des bateaux pour ces années là (1795 à 1797). Privé de toutes ces archives et des ossements de cette tombe qui ont été mélangés parmi les 10 000 autres corps et retournés (donc pas de possibilité pour la recherche ADN) l'historien se voit frustré et l'énigme Louis XVII restera insoluble si la piste américaine est la bonne.

Pour illustrer les déformations que les personnes font dans les témoignages et pour mettre un peu d'humour dans notre réunion voici un petit texte amusant :

Comment on transmet un ordre dans la marine

Le lieutenant de vaisseau au premier maître :

Comme vous devez le savoir, il y aura demain éclipse de soleil ce qui n'arrive pas tous les jours. Laissez monter les hommes à 8 hrs, en tenue de service sur les passerelles et les spardecks. Ils pourront voir le rare phénomène, et je leur donnerai les explications nécessaires. S'il pleut, il n'y aura rien à voir. Dans ce cas, laissez les hommes dans les batteries.

Le premier au second maître :

Sur recommandation du Capitaine, demain à 8 hrs, il y aura éclipse de soleil en tenue de service. Le Capitaine donnera aux spardecks et aux passerelles les explications nécessaires, ce qui n'arrive pas tous les jours. S'il pleut il n'y aura rien à voir. Dans ce cas laissez les hommes dans les batteries.

Le second maître au quartier maître :

Par ordre du Capitaine, à 8 hrs du matin, ouverture de l'éclipse de soleil en tenue de service, sur les spardecks et les passerelles. Le Capitaine donnera dans la batterie les explications nécessaires sur ce rare phénomène, si parfois, il pleut, ce qui n'arrive tous les jours.

Le quartier maître aux marins :

Demain à 8 hrs, le capitaine fera éclipser le soleil en tenue de service avec les explications nécessaires. Si parfois, il pleuvait, ce rare phénomène aurait lieu dans la batterie, ce qui n'arrive tous les jours.

Les marins entre eux :

Demain à 8 hrs le soleil sur le spardeck fera éclipser le Capitaine dans la batterie, avec les explications nécessaires. Si parfois il pleuvait, ce rare phénomène aurait lieu en tenue de service, ce qui, n'arrive pas tous les jours.

Notes :

(1) en 1799 d'après le site: ephemeralnewyork.wordpress.com/tag/trinity-church-cemetery-hudson-street/ et ce terrain commençait déjà à recueillir des sépultures de personnes de toute confession avant l'achèvement de la construction de la chapelle St John en 1807 bien longtemps avant.

(2) en 1801 d'après : le guide to genealogical and biographical sources for New York City (Manhattan) 1783-1798 par Rosalie Fellows Bailey p44 dont la source est l'étude de la carte de 1836 par Stokes et la carte de Dripps de 1851.

(3) en 1806 d'après le site : nycemetery.wordpress.com/2011/01/04/st-johns-cemetery/

(4) A New-York entre les années 1795 et 1823 une terrible épidémie de fièvre jaune sévissait. Une dalle de pierre grise et blanche, par exemple, qui a été érigée à la mémoire de Mme Anne Western, épouse de Thomas Western, rappelle cette terrible peste de la fièvre jaune. Elle est décédée le 4/10/1803 et est enterrée au cimetière St John avec ses 2 filles : Elizabeth âgée de 11 ans et Sophia âgée de 9 ans (The New-York Times 13/9/1896)

IV – ROBESPIERRE ET MADAME ROYALE, LE MARIAGE IMPROBABLE

par Laure de La Chapelle

Une idée incongrue

Quelle idée étrange, en effet, put germer dans l'esprit des ennemis du plus sanglant des révolutionnaires et de la plus vertueuse des princesses ? Quel couple infernal ont-ils eu l'ambition de créer, pour venir à bout du dictateur et déshonorer la fille de Louis XVI en la livrant au meurtrier de son père ?

Curieusement, cette accusation naquit vers 1793, chez les girondins qui méditaient le moyen d'abattre l'Incorruptible. La rumeur se répandit par le biais d'une pièce d'inspiration girondine « L'ami des Lois », de Jean –Louis Laya. Au fur et à mesure qu'en 1794 la perspective d'une prise autoritaire du pouvoir par Robespierre se précisait, et que ses séides, certains municipaux comme Dorigny, l'annonçaient comme imminente, la crainte d'une régence avec le petit Louis XVII en otage se répandit à bas bruit dans les cercles bien informés. L'idée ahurissante d'un mariage avec la sœur du petit roi vint compléter le tableau !

Il y a quelques années, les membres du Cercle se souviendront peut-être que j'ai pu acquérir à Namur, chez un libraire, dans la succession de l'ancien magistrat Jean de Lathuy, un manuscrit daté de 1799. Il s'agit des « Mélanges et Souvenirs » de Mathieu Guillaume Thérèse Villenave, que j'ai déjà cités dans sa partie concernant Louis XVII.

Villenave met en scène dans la journée du 9 thermidor des députés qui se rendent au Temple, à la suite de Barras (Lequel, curieusement, n'est pas nommé ; mais en 1799, mieux valait être prudent !) Voici le texte :

Un récit poignant

« Les députés, après avoir ordonné qu'on prît le plus grand soin du jeune Capet, qu'on le laissât aller et venir, se firent conduire à l'appartement de la jeune princesse, qui avait alors 15 à 16 ans. Belle, mais beaucoup moins que son malheureux frère ; Ils furent très étonnés du contraste qu'offrait son appartement. Il était bien meublé. La princesse était servie dans de la vaisselle d'or (sic) Elle était levée, portant une superbe robe que Robespierre lui avait envoyée le matin, avec plusieurs autres. Aussitôt qu'elle vit les députés, elle dit : « Est-il temps ? » les députés surpris se demandèrent ce qu'elle voulait dire par là.

Un de ses gardiens répondit que Robespierre devait l'épouser cette nuit et qu'elle l'attendait. Les députés indignés se contentèrent de lui répondre :

« Madame, si vous voulez voir votre amant, il va marcher à l'échafaud » Et ils lui tournent le dos... Elle consentait à épouser l'assassin de son père, de sa mère ... !!! »

Le texte de Villenave épouse étroitement la rumeur calomnieuse, sans aucun souci de vraisemblance. Il ne fait aucun doute que la malheureuse princesse, en demandant « Est-il temps ? » pensait être traînée le jour même au tribunal révolutionnaire, comme sa tante, madame Elisabeth, le 10 mai précédent. Quant à l'interprétation des municipaux de garde, elle se passe de commentaires. Le récit devient une pure fiction, avec des détails inventés de toutes pièces : vaisselle d'or, robe superbe, le tout destiné à être colporté par le bon peuple.

Robespierre s'est-il intéressé à Madame Royale ?

Tous les chroniqueurs ont noté, le 11 mai 1794, une visite de Robespierre au Temple, le lendemain de l'exécution de madame Elisabeth, « toujours accompagné ». D'après une gravure du 19^{ème} siècle qui représente la scène, un personnage assez élégant s'incline, le chapeau sous le bras, devant la princesse. Est-ce Maximilien Isidore ? Probablement pas : le visiteur a les joues plutôt rebondies et une calvitie débutante. Il s'agit sans doute de Fleuriot Lescot, nommé le jour même maire de Paris, et donc représentant de l'autorité administrative dont dépendait la prison du Temple. Lui montrer la prisonnière ? un prétexte tout trouvé pour justifier la présence d'un autre personnage qui se dissimule, plutôt qu'il n'avance, dans l'embrasement de la porte de la chambre. Cet homme, qui a les traits tirés, un rictus qui lui déforme la bouche, et qui, à son habitude, laisse un autre prendre l'initiative de saluer, c'est Robespierre. On sait, par Madame Royale, qu'il se contenta de regarder quelques livres, de parler aux municipaux de garde et de regarder fixement la jeune fille – mais il y voyait mal et d'ordinaire, portait des bésicles - . Marie Thérèse interpréta d'ailleurs ce regard insistant comme une insolence.

Les précautions prises par l'Incorruptible pour cette visite : venir accompagné, ne pas sembler s'intéresser à la princesse, prouvent qu'il ne voulait pas donner lieu à des médisances : peut-être savait-il que le bruit courait déjà sur le projet supposé qu'il aurait eu d'un mariage avec Madame Royale .Le manuscrit Villenave prouve que ses craintes étaient fondées.

La rumeur continua après la mort de Robespierre Une étudiante préparant actuellement un mémoire sur la question m'a immédiatement posé une question sur madame de Soucy, qui accompagna Marie Thérèse à Vienne et en reçut des confidences. La princesse lui aurait-elle fait part d'intrigues sentimentales avec le tyran ?

Un maître chanteur, le docteur Lavergne

Nous avons, heureusement, une lettre du docteur Magueur Lavergne, l'inspirateur du chantage de Madame de Soucy, qui réclama pendant des années des sommes importantes à la Duchesse d'Angoulême pour prix de son silence. Cette lettre prouve que ce n'était pas Robespierre qui était en cause ...

Il s'agit d'un manuscrit écrit par l'ancienne sous-gouvernante des Enfants de France, que l'on menace de publier :

L'on écrit page 36 : « Elle déposa dans mon sein un secret tel que le cœur d'une mère était seul digne de recevoir. » Et plus loin, page 145 :

« Jamais je ne fus si surprise de rien comme de rencontrer le nommé g...b..., son ancien Argus, employé dans sa maison. Ma surprise fut causée par le souvenir de la révélation confidentielle qui m'avait été faite 18 ans auparavant, et que j'ai rapportée à la page 36 de cet ouvrage. » (AP156 I/11)

La romance très innocente que la prisonnière put avoir avec son gardien , bel homme d'une quarantaine d'années, est connue des membres du Cercle : il s'agit de [Jean] Baptiste Gomin, le fameux g...b... .

Nous avons déjà publié des articles à son sujet, ainsi que des lettres prouvant la dévotion que Gomin, baptisé « de Pongerville » par la Duchesse d'Angoulême eut toute sa vie pour la princesse dont il eut la garde en 1794 et 1795.

La rumeur aurait pu s'arrêter là. Mais à l'époque romantique, ignorant l'existence de Gomin, les imaginations se déchaînèrent et l'hypothèse d'un Robespierre amoureux de la prisonnière, et chose plus curieuse encore, jaloux « post mortem » de ses fiançailles avec le duc d'Angoulême, fut reprise par maintes publications et illustrée par des gravures plus éloquentes les unes que les autres.

Un premier roman, daté de 1799, ouvrit les vannes d'une terreur rétrospective devant le spectre de Robespierre. Il était l'œuvre d'Elisabeth Guénard, baronne Brossin de Méré et s'intitulait « Irma ou les malheurs d'une jeune orpheline indienne » qui mettait en scène la triste histoire de la princesse sortie du

Temple. Une gravure montre Marie-Thérèse et le duc d'Angoulême se jurer un amour éternel devant l'urne funéraire de Louis XVI : mais, derrière eux, qui est donc le personnage qui les observe d'un œil irrité, esquissant même un geste pour tenter d'arrêter l'élan du fiancé de Marie-Thérèse ? Le fantôme de Robespierre. Cette gravure est le frontispice de l'ouvrage de la baronne Brossin de Méré.

Une autre vue, plus effrayante encore, montre les yeux hagards, la bouche tordue, l'expression hideuse de colère d'une tête coupée surgissant des plis de la robe de la princesse, à genoux et tendant les bras au duc d'Angoulême. Une vraie scène d'épouvante. D'après Mme de Méré, Robespierre avait vu la princesse de loin avant son emprisonnement au Temple et ses « faibles charmes » lui auraient plu. L'ouvrage connut un succès considérable (dix éditions entre 1799 et 1816), si bien que Fouché renonça à le saisir (communication de Mme Isabelle M...)

Mme de Méré récidiva en 1818 avec un autre ouvrage « Les Augustes Victimes du Temple », qui attribue toujours à Robespierre l'étrange idée d'épouser la fille de Louis XVI. Autant en emporte le temps : et avec la fin de la Restauration, disparut avec ce type de romans l'idée improbable d'un projet de mariage entre la princesse prisonnière et l'assassin de son père.

*

* *